



The Aga Khan Award for Architecture

DOSSIER DE L'ARCHITECTE

CONFIDENTIEL

I. IDENTIFICATION

Titre du projet AMBASSADE DE FRANCE

Adresse PO BOX 591

Localité MASCATE Code postal _____ Pays SULTANAT D'OMAN

Téléphone — Télécopie — Télex —

II. PERSONNES RESPONSABLES

A. Architecte

Nom ARCHITECTURE STUDIO

Adresse 10, RUE LACUEE

Localité PARIS Code postal 75012 Pays FRANCE

Téléphone 43 45 18 00 Télécopie 43 43 81 43 Télex —

B. Client/Maître d'ouvrage

Nom MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse 21, RUE DE LA PEROUSE

Localité PARIS Code postal 75775 Pays FRANCE

Téléphone 40 66 66 99 Télécopie _____ Télex —

C. Consultants (économiste, sociologue, démographe, ingénieur, etc.)

Nom TECHNIP SERI CONSTRUCTION

Adresse 7 TER, RUE PORTE DE BUC

Localité VERSAILLES Code postal 78000 Pays FRANCE

Téléphone 30 84 26 00 Télécopie 30 21 27 09 Télex —

D. Entrepreneur/Artisan Principal

Nom GLAUSER INTERNATIONAL

Adresse 57, BD DE LA VILLETTTE

Localité PARIS Code postal 75010 Pays FRANCE

Téléphone 42 49 00 80 Télécopie 42 49 02 17 Télex 214080 F

III. UTILISATION

A. Préciser le(s) type(s) d'utilisation AMBASSADE DE FRANCE

B. Usager(s) ou occupant(s)

1. Occupation/Profession DIPLOMATES

2. Echelle de revenu (veuillez cocher) — Elevé — Moyen — Bas — Mixte

C. Veuillez spécifier les modifications éventuelles entre l'utilisation prévue et l'utilisation actuelle:

-

IV. HISTORIQUE DU PROJET

(Veuillez spécifier exactement le mois et l'année)

A. Conception: Commencement JANV 1986 Achèvement JUILLET 1989

B. Construction: Commencement JANV 1988 Achèvement JUILLET 1989

C. Date d'occupation du bâtiment AOUT 1989

V. BILAN ECONOMIQUE DE LA REALISATION

(Veuillez spécifier les montants, devises et date de transaction)

	Montant	Devise	Date
A. Budget initial total	62 500 000	FF	NOV 1986
B. Prix du terrain	LOCATION	—	—
C. Répartition des coûts			
1. Infrastructure	12 500 000	FF	NOV 1986
2. Main-d'oeuvre	10 600 000	FF	NOV 1986
3. Matériaux	14 300 000	FF	NOV 1986
4. Aménagements extérieurs	3 100 000	FF	NOV 1986
5. Honoraires professionnels	6 200 000	FF	NOV 1986
6. Autres coûts	15 800 000	FF	NOV 1986
D. Coût total (terrain non compris)	62 500 000	FF	NOV 1986
E. Prix par mètre carré	13 700	FF	NOV 1986
F. Estimation comparative des coûts			

Veuillez indiquer le rapport du coût de la réalisation au coût moyen de la construction dans le pays, et cocher une des rubriques:

_____ faible _____ X moyen

G. Sources de financement

1. Veuillez indiquer le pourcentage des fonds provenant de:

— sources privées — sources publiques

2. Si les fonds sont de sources publiques, quel pourcentage de fonds:

— locaux 100 % (français) — internationaux

VI. DONNEES DE LA CONSTRUCTION**A. Superficie du site et surface construite (indiquer en mètres carrés s.v.p.)**

1. Superficie totale du site	12 600	m ²
2. Superficie totale au sol	6 440	m ²
3. Superficie totale du plancher (sous-sols, rez-de-chaussée et étages)	4 561	m ²

B. Techniques de construction

Veuillez décrire la structure et les méthodes de base utilisées pour la construction. Pour les projets de restauration, veuillez décrire les techniques utilisées de la conservation des structures originales.

SYSTEME POTEAUX-POUTRE EN BETON ARME SUR PIEUX

SYSTEME VOILES BETON ARME SUR PIEUX

SYSTEME DES ELEMENTS (1500) PREFABRIQUES EN BETON ARME

SYSTEME DALLES EN BETON ARME

C. Matériaux

(décrivez-les et spécifiez s'ils sont de provenance locale ou importée)

1. Fondations

FONDATIONS SPECIALES : 200 PIEUX

2. Eléments structurels principaux

VOILES ET POTEAUX-POUTRES EN BETON ARME

3. Remplissage

SYSTEME DE MUR-RIDEAU EN ALUMINIUM

4. Revêtement(s) des façades ou traitement(s) extérieur(s)

MARBRE DE CARRARE, ALUMINIUM, BETON DESACTIVE

5. Planchers/sols

PARQUET, MARBRE, GRANITO, MOQUETTE, CARRELAGE

6. Plafonds

STAFF

7. Toiture/couverture

TOITURE TERRASSE, COPOLE EN ACIER INOX

8. Autres (intérieurs et extérieurs, veuillez spécifier)

MOUCHARABIEHS HORIZONTAUX ET VERTICAUX EN MAILLE D'ALUMINIUM

D. Type de main-d'oeuvre (indiquez les chiffres en pourcentage)

30 spécialisée 70 non spécialisée

E. Provenance de la main-d'oeuvre (pourcentage)

— indigène 100 autre (veuillez spécifier)

VII. CARACTERISTIQUES GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES

Veuillez décrire les caractéristiques géographiques et climatiques du lieu en précisant dans quelle mesure celles-ci ont été prises en considération dans la conception du projet.

L'AMBASSADE DE FRANCE A MASCATE

Beit Fansa II, la nouvelle ambassade de France dans le sultanat d'Oman. Dans ce pays péninsule Arabique, toutes les ambassades sont depuis peu regroupées dans un même et unique quartier. Les parcelles rectangulaires qui leur ont été attribuées sont identiques, bordées au nord par la mer et au sud par la voie d'accès principale qui sépare ce quartier de celui des ministères.

Le projet a été retenu, à l'issue d'un concours d'architecture, organisé par le Ministère des Affaires étrangères.

MOUCHARABIEH A DOUBLE PENTE. "Nous avons choisi de couvrir la quasi-totalité du terrain (au maximum de sa constructibilité) par une gigantesque moucharabieh, perforé du sud au nord, par les bâtiments du programme, à savoir : les logements de fonction, la chancellerie et la résidence personnelle de l'ambassadeur". Ce moucharabieh, qui est en fait une grande dalle perforée en béton, a aussi pour vocation de créer sur cette parcelle ensablée et inondée de soleil une véritable oasis.

VIII. EVOLUTION DU PROJET

Veuillez décrire la genèse du projet depuis l'élaboration de son programme, sa conception et mise en forme, sa construction jusqu'à son achèvement et son occupation actuelle.

Le terrain descend vers la mer avec une pente de 1%: le moucharabieh s'incline, quant à lui, dans la même direction, selon une pente de 3,21 %. Ainsi, au sud, il s'élève à 6,50 m au-dessus du sol, tandis qu'au bord de l'eau, il n'est plus qu'à 3,50 m du sable. "Cette astuce géométrique permet non seulement d'accélérer la perspective (les 180 mètres du terrain en paraissent 350), mais aussi de cadrer le paysage. Au nord, la mer : au sud, les montagnes.

Mais le jeu géométrique imposé par Architecture Studio ne s'arrête pas là. L'axe médian du moucharabieh s'ouvre vers la mer selon un angle de 2 %. Ses deux plans, ainsi séparés, s'inclinent vers cet axe selon une pente de 1 %. Une telle complexité géométrique, réglée sur des inclinaisons aussi faibles, correspond à la volonté de faire traverser cette oasis artificielle par le rituel Falajh (ruisseau irriguant plaines et montagnes) qui, tout comme dans les montagnes omanaises devient la colonne vertébrale du site.

Au sol, le triangle formé par l'ouverture de l'axe médian jouera le rôle du Falajh. Trois bassins seront nettement marqués et l'eau ruissellera en permanence dans le Falajh, passant de bassin en bassin. Au-dessus de chacun d'eux, elle s'écoulera également en nappe depuis le moucharabieh. Quatre pompes (une par bassin, une pour le ruisseau) ont été nécessaires au bon fonctionnement de la fontainerie de cet ensemble.

Le moucharabieh a été de loin l'ouvrage le plus difficile à réaliser. Telle une dalle perforée, il est constitué de 1 500 chapiteaux crénelés préfabriqués, et d'un quadrillage de poutres coulées en place. Il s'appuie sur 200 poteaux de 40 cm de diamètre, répartis selon une trame de 4,50 x 4,50 m. Perpendiculaires, non pas au sol, mais au moucharabieh lui-même, ils sont tous différents les uns des autres.

Un travail de titan qui donne un fini impeccable. Le moucharabieh est enfin recouvert de dômes en aluminium de 1,10 x 1,10 m. Ces derniers sont percés de trous de diamètres différents qui, positionnés en étoile, laisseront, tel un pochoir, traverser le soleil.

Le moucharabieh sertit donc dans sa trame les différents bâtiments du programme. Il semble ainsi les couper en deux parties bien distinctes. Pour affirmer cette nette séparation qui oppose, par ailleurs, le monde de la lumière et de la chaleur à celui de l'ombre et de la fraîcheur, les architectes ont choisi de traiter différemment les parois supérieures et inférieures des bâtiments. Au-dessous du moucharabieh, elles seront brutes. Au-dessus, elles seront au contraire habillées de marbre de Carrare.

L'ambassade de France, à côté des consoeurs américaines et autres, s'allonge sur une longue parcelle en lanière, prise entre la mer, sempiternellement chaude, bleue et poissonneuse, et la route, sur fond de montagnes arides qui s'élèvent là-bas jusque vers le Djebel Akhdar et ses 3 107 mètres.

Pour simplifier, elle se loge au creux d'une enceinte rectangulaire, close de murs à l'extérieur, renforcée de pentes de gazon en contrefort à l'intérieur. Puis se développe de l'entrée vers la mer en un vaste portique à colonnes enserrant trois ensembles de bâtiments : deux contigus pour les logements, côté entrée, un pour la chancellerie proprement dite, un dernier pour la résidence de l'ambassadeur donnant sur la plage. Une longue épine dorsale médiane les traverse. Elle va s'évasant en se rapprochant de la mer. Elle trace un axe central toujours plus large et coupe le portique en deux ensembles symétriques s'éloignant l'un de l'autre comme deux doigts d'une même main.

L'axe central est un chemin d'eau. Il s'ouvre en bassins, se resserre en gorge où l'eau coule suivant la lente pente du terrain vers la mer. Plan, axialité, pergola, tendent au même but, constituer une oasis, une promenade.

IX. IMPORTANCE DU PROJET

A votre avis, quelle est la principale signification du projet ? Veuillez décrire les aspects du projet qui vous paraissent particulièrement aboutis, par exemple d'un point de vue technique, économique et social, ou de son intégration dans le contexte culturel, climatique, etc. ?

Respectueux de la législation locale et d'une tradition architecturale, le projet s'en dégage, propose des variations sur des motifs d'origine arabe et apporte des spécificités. Le tout se construit et s'élabore dans l'oscillation de couples simples : soleil-ombre, fraîcheur-chaleur, eau-sécheresse, immobilité-mouvement, variété-monotonie.

Le respect se marque dans des dimensions, des thèmes omanais imposés. Les façades percées d'arcatures en plein cintre sont du nombre, la tourelle centrale traitée en coupole aussi, comme les façades crénelées. Pour ces dernières, Architecture Studio propose une métaphore. Au lieu de reprendre un modèle séculaire, l'agence cible la partie supérieure des élévations de cabochons quadrangulaires. Leur ombre sur les murs grisés dessine alors comme un crénelage. L'interprétation frise l'invention. Il y en a d'autres. La tourelle centrale ressemble au globe terrestre ou aux armillaires de la Renaissance. La trame des poteaux supporte un mouscharabieh de béton coiffé de petits dômes métalliques percés d'une multitude de trous. Par là, la lumière pleut en autant de doigts lumineux, glisse sur les colonnes, s'imprime sur les sols, mouvante. Denis de Rougemont convié pour le 1 % compose quatre vitaux-mouscharabieh aux couleurs vivaces, du rouge, du jaune, du bleu. L'extrême chaleur justifie, bien sûr, le choix d'un tel patio protégeant des ardeurs du soleil. Thème séculaire de l'habitat des pays chauds, il trouve là une autre figure.

Et puis, l'architecture recherche les glissements du temps, pour magnifier les parcours. A quelques kilomètres du Tropique du Cancer, Mascate voit le soleil s'élever presque à la verticale au-dessus d'elle. L'ambassade profite de ses rayons plombés. En quelques heures, ils semblent franchir des espaces étonnantes, courir sur les choses, comme les ombres portées, si rapides le matin et en fin d'après-midi, que quelques minutes suffisent pour en suivre la marche.

Sous ces ombres mouchetées de lumière, l'air circule et se rafraîchit. Puis se rafraîchit encore le long de l'axe central, à l'eau précieuse qui tombe en rideaux mouvants de la pergola. Dans le désert, l'eau vive a des airs de miracle. En humectant les marbres ou les galets lisses des sols, elle les change en luisance, au milieu de l'ocre terne du sable. Surtout, elle active la passivité de l'air. Par une simple mécanique des températures, sa fraîcheur réveille l'immobilité de l'atmosphère surchauffée, la change en lents courants d'air. Ces adoucissements se mesurent. Par 45 degrés à l'ombre, la température sous les portiques baisse de 10 degrés dès que les circuits sont activés. Ainsi va l'ambassade. D'autres regards en enrichissent le souvenir.

L'ambassade s'enveloppe ponctuellement de trois séries de parements : un de marbre, un autre de béton, laissant parfois place à un mur rideau réfléchissant. Alors se révèlent des jeux d'inclinaisons, d'écartements, de pentes, unis par une même déclinaison d'une trame de carrés. Le terrain descend vers la mer. Accentuant la pente naturelle des sols (1 %), la ligne de faîte des portiques, les colonnes se penchent vers la plage (2 %), plus hautes vers l'entrée que sur le golfe d'Oman. Confortant cette inclinaison, un quadrillage de béton traverse fenêtres et ouvertures, curieux mouscharabieh déhanché. Le même principe se retrouve transversalement, la résille bétonnée se déverse alors vers l'axe central.

X. DOCUMENTATION REQUISE

A. Les pièces demandées ci-dessous constituent le minimum requis pour la constitution d'un dossier de présentation. Ce dernier est assemblé par les soins de notre bureau pour être présenté au Jury. Les dossiers feront partie des archives permanentes du Prix qui seront mises à la disposition du public.

Tous les documents doivent être clairement identifiés et ne devront ni être reliés ni collés. Les photos et les diapositives devront être accompagnées d'une liste des descriptions de chacune des images, ainsi que le nom des photographes et la date de la prise de vue.

1. Carte de situation indiquant clairement la position du projet dans la ville, le quartier, le voisinage ou le site.
2. Dix (10) photographies: de préférence et au maximum de format A4 (18 x 24 centimètres).
3. Vingt (20) diapositives: 24 x 36 millimètres.
4. Plans de référence, au maximum de format A3 (29,7 x 42 centimètres).
Plan de situation, plan de toiture, plan masse:
Plans de chaque niveau:
Façades:
Coupe.
5. Curriculum vitae, ou brochure de la compagnie.

B. Toute documentation supplémentaire est la bienvenue: spécifiez-en chacune des pièces soumises.

C. Veuillez indiquer toutes autres sources d'informations relatives au projet, par ex: publications, contacts, etc.

- AMBASSADE DE FRANCE DANS LE SULTANAT D'OMAN
"DU BEAU BETON SOUS LE SOLEIL" (PASCALE BLIN) - LE MONITEUR 1ER SEPT 1989
- AMBASSADE DE FRANCE A MASCATE, OMAN
"UN PATIO DANS LE DESERT" - TECHNIQUES & ARCHITECTURE N°388, MARS 1991
- AMBASSADE DE FRANCE EN OMAN
ARCHITECTURE PUBLIQUE 1990 - TECHNIQUES & ARCHITECTURE N°389, AVRIL 1990
- AMBASSADE DE FRANCE A MASCATE - ARCHI-NEWS, AVRIL 1990

Veuillez noter que la soumission de ce dossier est une condition préalable pour se présenter comme candidat au Prix. Toutes les informations contenues dans le dossier seront gardées strictement confidentielles jusqu'à l'attribution du prix. Les documents constituant le dossier pourront, par la suite, être mis à disposition par le Prix Aga Khan d'Architecture auquel vous concédez par la présente, pour la durée légale du droit d'auteur (et de tous droits connexes), une licence non-exclusive, lui permettant de reproduire ces documents ou d'en autoriser la reproduction partout dans le monde.

Signature _____

Nom (en caractère d'imprimerie) _____

Date

Roum Tifnado 10 juillet '91

Tout matériel doit être envoyé à l'adresse suivante:

Le Prix Aga Khan d'Architecture
Section de la Procédure
32, chemin des Crêts-de-Pregny
1218 Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Téléphone: (22) 798 90 70

Télécopie (22) 798 93 91

Télex 415 418 AKAA CH